Demandez aux autorités israéliennes de mettre immédiatement fin à l'isolement des enfants palestiniens emprisonnés !

10 mars 2021

Les autorités israéliennes emprisonnent régulièrement des enfants palestiniens en les isolant pour ensuite les interroger, une pratique qui relève de la torture ou d'un traitement cruel, inhumain ou dégradant, comme l'a décrit l'association Defense for Children International – Palestine (DCIP).

Rejoignez-nous pour inciter les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni à demander à ce que les autorités israéliennes mettent immédiatement fin à la pratique consistant à utiliser l'isolement pour des enfants palestiniens emprisonnés, que ce soit en détention provisoire, pour les interroger, ou comme forme de punition. Cette interdiction doit être ancrée dans la loi.

Sur une période de quatre ans, entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2019, DCIP a documenté 108 cas où des enfants palestiniens emprisonnés par l'armée israélienne ont été maintenus à l'isolement pour deux jours ou plus au moment de leur interrogatoire. Tous étaient des garçons âgés de 14 à 17 ans. Les enfants étaient isolés en moyenne pendant 14 jours et les autorités israéliennes ont même maintenu un enfant à l'isolement pendant 30 jours.

Les preuves et la documentation réunies par DCIP indiquent clairement que l'isolement des enfants palestiniens dans le système de détention de l'armée israélienne est pratiqué uniquement afin d'extorquer des aveux concernant un délit spécifique ou de rassembler des renseignements. DCIP n'a découvert aucune preuve d'une utilisation juridiquement justifiable (raisons de discipline, de protection ou raisons médicales) de l'isolement des enfants palestiniens détenus. L'isolement a été utilisé, presque

exclusivement, pendant la détention préalable à l'inculpation et avant le procès. Cette forme de confinement est conçue pour briser les enfants et forcer leurs aveux.

Israël se distingue d'une bien douteuse façon en étant le seul pays au monde à emprisonner et poursuivre automatiquement et systématiquement des enfants dans des tribunaux militaires qui échappent aux droits et aux protections fondamentaux pour un procès équitable. Israël détient et poursuit en justice chaque année entre 500 et 700 enfants palestiniens devant des tribunaux militaires. Près des trois quarts des enfants palestiniens détenus par les forces israéliennes font l'expérience d'une forme ou d'une autre de violence physique, selon la documentation réunie par DCIP.

SIGNEZ LA PETITION ICI !

Traduction CG pour l'Agence média Palestine

Lire aussi : Source : No way to treat a child

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Agir > Signer et partager >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/Demandez-aux-autorites-israeliennes-de-mettre-immediatement-fin-a-l-isolement